



Compte rendu de la visite de terrain

Aménagement de la Petite Plage de Kervoyal

Date : 03 avril 2026

Rédigé par Elise PARROT (DAST)

Participants

Commune de Damgan : Gwenaél Gué, Nathalie Le Boulch-Villers, Jean-Jacques Trichet, Marc Gazeau, Frédéric Marquet, Jean-François Simon, Elise Parrot.

Autres structures : Jean-Pierre Castello – Président, CDBKLD et Daniel Noblet – Fédération de chasse.

Excusée : Marjorie Menager-Le Gouge.

Objet de la visite

La visite de terrain a pour objectif d'identifier et de hiérarchiser les interventions à mener sur la petite plage de Kervoyal en matière :

- D'amélioration des accès et notamment sur un accès PMR
- De sécurisation des cheminements
- De préservation des milieux dunaires
- Et de sensibilisation des usagers

Les constats et préconisations ci-après résultent des échanges réalisés in situ.

Diagnostic et préconisations par secteur

⇒ **Accès Parc Annexes** (Proximité rue de Pénestin / rue du Pont Saint-Sauveur)

Constats :

- Réduction de la largeur utile de l'escalier due à l'envahissement végétal
- Lisibilité dégradée des cheminements

Préconisations :

- Débroussaillage latéral pour rétablir le gabarit initial
- Mise en place d'une rampe de descente
- Taille du bosquet séparatif pour améliorer la continuité des flux
- Élagage sévère autour de la zone de stockage des annexes



⇒ Escalier Capitainerie AUMBK

Constats :

- Encombrement végétal impactant la sécurité et l'accessibilité

Préconisations :

- Débroussaillage et remise au gabarit de l'escalier



⇒ Accès Promenade Guillaume Apollinaire

Constats :

- Configuration dangereuse dans la partie basse de l'escalier (croisement de flux)
- Risque de collision et de chute

Préconisations :

- Création d'un palier de distribution en béton en milieu d'escalier
- Installation d'une signalétique d'alerte en amont informant de la dangerosité de l'accès
- Reconfiguration des cheminements pour canaliser les flux et sécuriser la descente des usagers



⇒ Hauts de plage – Gestion du milieu dunaire

Constats :

- Présence d'une dune embryonnaire fragile
- Multiplication des cheminements sauvages
- Manque de panneaux de sensibilisation



Préconisations :

- Reprise des dispositifs piquets-fils existants
- Ajout de catadioptres pour amélioration de la visibilité
- Installation de panneaux pédagogiques bas (sensibilisation environnementale)
- Pose de ganivelles basses en châtaignier pour canaliser les flux



⇒ Circulation douce et cohabitation des usages

Constats :

- Conflits d'usage avec les deux roues (cyclistes, trottinettes)
- Manque de stationnement vélos

Préconisations :

- Installation de 4 chicanes de ralentissement (milieu de la promenade et côté parking Est « petit château »)
- Mise en place de signalisation « Cyclistes pied à terre »
- Installation de 5 racks vélos (solution amovible à étudier)
- Signalétique directionnelle vers stationnements vélos



⇒ Gestion des eaux pluviales – Cale

Constats :

- Ruissellement important générant un ravinement important
- Présence d'un ressaut béton dangereux
- Dysfonctionnements ponctuels du réseau EP

Préconisations :

- Pose d'un caniveau type ACO drain sur toute la largeur
- Suppression du ressaut béton en tête de cale
- Création d'un avaloir EP (face rue du Talais)
- Reprofilage des abords de l'avaloir existant



⇒ Accès descente annexes (cale)

Constats :

- Pente très forte et accidentogène
- Usage inadapté par piétons et plaisanciers

Préconisations :

- Mise en place d'enrochements dissuasifs en pied de cale
- Redéfinition du cheminement sur la partie droite (pente plus douce)
- Débroussaillage ciblé pour ouverture du nouvel accès



⇒ Accès rue du Talais

Constats :

- Escalier partiellement obstrué par la végétation

Préconisations :

- Débroussaillage complet jusqu'au muret



⇒ Accès Petit Château

Constats :

- Dégradations structurelles (maçonnerie, marches)
- Non-conformités ergonomiques (hauteur de marche)
- Risques de chute en pied d'escalier

Préconisations :

- Reprise complète de la maçonnerie
- Reprofilage des marches (notamment avant-dernière marche)
- Réalisation d'un palier bétonné sécurisé
- Installation d'une main courante complémentaire



⇒ Accessibilité PMR

Préconisations :

- Création de 2 places de stationnement PMR
- Réalisation d'un cheminement stabilisé vers le platelage
- Remplacement du mobilier urbain avec intégration d'une table PMR



⇒ Accès sauvage – Projet structurant

Préconisations :

- Étude de faisabilité pour une rampe bois accessible PMR
 - Respect des normes de pente
 - Analyse d'incidence environnementale (Natura 2000)
- Possibilité de réalisation via chantier d'insertion (ASB)
- Horizon opérationnel : T1 2027



Conclusion

Les interventions identifiées relèvent d'une approche intégrée combinant :

- Sécurisation des accès
- Gestion des flux
- Protection des milieux sensibles
- Amélioration de l'accueil du public

Une priorisation des actions ainsi qu'une estimation financière permettront d'engager une programmation des travaux.

Le Maire,

Jean-Marie COLOMBEL

